

COMMUNIQUE DE PRESSE

Travail du dimanche – Habillement – Accord signé en catimini

FO COMMERCE s'était opposé (avec la CGT et la CFTC) à l'accord signé par la seule CFDT, le 27 avril 2017.

Depuis, aucune réunion de négociation ne s'est tenue (réunion en mixte présidée par un représentant du ministère du travail).

Où, quand, comment a été négocié ce nouvel accord ?

Ne fréquentant pas les couloirs sombres de la négociation parallèle, à ce jour, c'est par voie de presse que FO COMMERCE a été informé. Ce n'est que le 10 juillet que la notification a été reçue par les non-signataires (FO, CGC et CGT).

La Présidence de la Commission Mixte Paritaire sera saisie de ce manque de sincérité et de loyauté de négociation par ceux qui ont initié cette pseudo-négociation et ceux qui s'y sont pliés.

Pour FO COMMERCE, son droit d'opposition initial, largement argumenté, reste d'actualité. FO COMMERCE reste fermement opposé à la destruction du droit collectif de se reposer le dimanche.

Le travail du dimanche :

- Reste une source de précarité (emploi temps partiel spécial week-end) qui défavorise l'emploi en semaine CDI temps plein.
- Impose le travail le dimanche pour ceux qui sont embauchés à cette fin, et ceux qui ne veulent pas être mis à l'index.
- Favorise la modération salariale collective pour financer les faibles contreparties au travail du dimanche.
- Augmente les distorsions de concurrence qui mettent en danger les commerces de proximité en faveur des grandes enseignes et favorise les pertes d'emplois de proximité.

FO COMMERCE n'est pas de ceux qui clament leur opposition au travail du dimanche et signent à tour de bras des accords dérogatoires d'un droit obtenu de hautes luttes.

La banalisation du travail du dimanche s'accompagnera par la diminution des contreparties. Phénomène déjà constaté dans d'autres branches et secteurs d'activités concernés par le travail du dimanche.

Paris, le 13 juillet 2017

P.J. :- Courrier droit d'opposition FEC FO COMMERCE à la FEH

- Courrier demande d'intervention au Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle

Contacts : - Christophe LE COMTE – Secrétaire fédéral FO COMMERCE – 06 68 66 25 24

